

CONTEXTE

L'analyse du contexte doit inclure les aspects et facteurs spécifiques qui sont importants pour introduire l'analyse des risques de protection. Les questions spécifiques du CAP concernant le contexte devraient permettre de présenter uniquement les facteurs liés au contexte qui aident et appuient la compréhension de l'analyse des risques de protection.

RÉPUBLIQUE DE SORAMI | Décembre 2022

RISQUES DE PROTECTION

RISQUE 1 Attaques contre des civils et autres homicides illégaux

Selon la police nationale soramienne (PNS), entre juin et décembre 2022, au moins 2 344 personnes ont été tuées, blessées ou enlevées sur fond de violence armée, laquelle comprend des attaques armées, des frappes aériennes et de drones, des bombardements, des attaques de missiles et des violences sexuelles liées aux conflits. Les agressions représentent une augmentation de 18 % par rapport aux 1 923 cas enregistrés entre janvier et juin 2022. Les hommes constituent la majorité des victimes (86 % ou 2 016 personnes), suivis par les femmes (10 % ou 234 personnes) et les enfants de moins de 5 ans (4 % ou 94 personnes). Aucune catégorie socio-économique de la population n'a été épargnée. Le nombre de personnes tuées et blessées en 2022 a dépassé de loin celui enregistré en 2020 (1 640) et en 2021 (1 989)^{ix}. Les départements les plus touchés sont Ateppo (7 % ou 168), N'gurtu (9 % ou 211), Tissura (11 % ou 254) et Piru (14 % ou 321). Dans ces départements, 7 à 13 personnes en moyenne ont été tuées, blessées ou enlevées au cours des six derniers mois. Au total, 11 villages ont été presque entièrement détruits.

Parmi les zones les plus menacées figurent les villages ruraux des régions d'Ateppo, de Tissura, de Syle supérieure et de Lombardie, ainsi que les sites de personnes déplacées dans les régions de N'gurtu, de Piru, de Salla du Sud et de Solbei, en particulier les plus proches des zones contrôlées par le Front populaire du Sorami du Sud (FPSS) et des commandements opérationnels des autorités gouvernementales. La violence armée est montée en flèche à la suite de la décision du gouvernement d'approuver la loi 6/42 en janvier 2022^x, qui prévoit un contrôle central sur le budget et le financement des départements, dans une tentative d'entraver le fédéralisme ethnique créé en 1992 pour mettre fin à la guerre civile du Sorami.

Cette décision a encore exacerbé les tensions existantes entre les nomades, les agriculteurs et les personnes déplacées, parmi lesquelles 1 478 victimes en moyenne ont été enregistrées entre 2010 et 2020. Au cours des trois derniers mois, la saison agricole a coïncidé avec la migration du bétail des nomades, en particulier dans les régions d'Ateppo, de Tissura, de Syle supérieure, de Piru et de Solbei. Les nomades accusent souvent les agriculteurs des groupes de personnes déplacées de ne pas respecter les routes migratoires ou de retourner dans des régions d'où, selon eux, les personnes déplacées ne sont pas originaires. Les personnes déplacées accusent les nomades de détruire leurs cultures. Les données du réseau rural et pastoral, ainsi que le suivi des personnes relevant de la compétence du HCR, montrent qu'environ 1 236 hectares de terres cultivables ont été détruits au cours des six derniers mois, qu'environ 1 384 têtes de bétail ont été tuées et que 11 villages ont été détruits^{xi}.

Les attaques armées ont pour effet de cibler directement ou indirectement les infrastructures civiles, notamment les établissements de santé et d'éducation. Le mécanisme de surveillance du Ministère de la santé et de l'OMS a enregistré 65 attaques contre des établissements de santé, contre 34 au trimestre précédent. Depuis le 1^{er} juillet, la Direction générale de l'éducation nationale, en collaboration avec le groupe chargé de l'éducation, a signalé 310 classes incendiées et un total de 478 incidents, y compris des cas de harcèlement d'enfants et d'enseignants, ainsi que des blessures. En conséquence, la plupart des infrastructures ont cessé de fonctionner, empêchant les civils d'accéder aux services de base : les départements d'Ateppo, de Tissura, de Piru et de Salla du Sud ne disposent d'aucune infrastructure en état de marche, tandis que dans le reste des régions, environ 20 % des infrastructures fonctionnent encore. En conséquence, la population civile, qui comprend également 345 581 personnes déplacées, a été contrainte de se déplacer pour échapper aux attaques et en raison de l'insécurité générale.

Page 6

MENACES

Données ou indicateurs illustrant le niveau, la fréquence, le type d'action et la tendance par rapport à la période précédente.

DÉMOGRAPHIE, SITUATION GÉOGRAPHIQUE, EFFETS PHYSIQUES

Breve indication de la vulnérabilité aux menaces identifiées, par lieu et par groupe démographique.

EXPOSITION

Indication des lieux et/ou des groupes les plus exposés. Breve information indiquant si cette exposition est prévisible (liée à une situation identifiée), occasionnelle ou continue.

ORIGINE

Identifier un facteur/une raison montrant si les menaces identifiées sont dues à des actions intentionnelles, planifiées ou autres de la part de ceux qui les commettent.

MOTEURS ET NORMES

Données ou indicateurs illustrant le niveau, la fréquence, le type d'action et la tendance par rapport à la période précédente.

EFFETS PHYSIQUES ET MATÉRIELS

Effets primaires des actions identifiées (par exemple, destruction), étayés par des données. Indication des effets secondaires (par exemple, arrêt des services) et de leur impact sur la population, par exemple à partir de données ou d'observations.

STRATÉGIES D'ADAPTATION, MOUVEMENTS

Indication de la manière dont la population réagit et des effets positifs et négatifs des stratégies d'adaptation appliquées. Si possible, il convient de donner des précisions sur la situation géographique.

RÉPUBLIQUE DE SORAMI | Décembre 2022

Une pression démographique accrue a été enregistrée spécifiquement dans les régions de Salla du Nord, de Salla de l'Est et de Canna, en raison de l'absence de conflit dans ces zones, avec un afflux moyen de 32 550 personnes^{vi} par mois au cours des trois derniers mois. Cette tendance est particulièrement inquiétante, car elle augmente le nombre d'enfants non accompagnés (aucun chiffre officiel n'a encore été enregistré) et accroît les tensions dans les zones d'accueil. La possibilité de voir les tensions ethniques entre les Runis et les Alemi s'étendre aux zones d'accueil, où réside normalement le groupe ethnique des Bartaï, est particulièrement inquiétante.

Pour atténuer la violence, les gouverneurs d'Ateppo, de Tissura, de Piru et de Salla du Sud ont déployé sans succès des comités de coexistence pacifique, composés de chefs de communautés et d'autorités gouvernementales, afin d'apaiser les tensions et d'arbitrer les différends dans les zones sensibles. Dans les départements de Solbei, de Syle supérieure et de N'gurtu, le déploiement récent de forces conjointes composées de RAF et de RTF, en coordination avec le Comité régional de sécurité, a au contraire contribué récemment à une désescalade et à un meilleur dialogue entre les groupes armés et les acteurs humanitaires apportant une assistance.

Victimes et dommages

Ce déploiement a été coordonné avec le groupe des dirigeants ethniques qui, au niveau national, régissait historiquement les relations entre les différents groupes. Cela a été perçu comme une réaction à la montée en puissance d'un groupe d'autodéfense interethnique local qui a commencé à défier les dirigeants ethniques au niveau local pour préserver la cohésion sociale et la stabilité des villages mixtes dans lesquels ils vivent. Cette nouvelle tendance, associée à la décision du Conseil de sécurité d'élargir le mandat de l'UNAMS et d'accroître le déploiement des observateurs chargés de la protection des civils, pourrait avoir un effet positif sur le niveau de violence. Toutefois, cette amélioration n'est pas attendue pour le prochain semestre, car les chefs départementaux des groupes armés disposent d'une grande autonomie. Cependant, une amélioration pour le second semestre de l'année 2023 est possible.

RISQUE 2 Siège et entraves illégales aux déplacements

RISQUE 3 Violence basée sur le genre et violence entre partenaires intimes liées aux conflits

RISQUE 4 Expulsions forcées de personnes déplacées

RISQUE 5 Mutilations et blessures graves dues aux engins explosifs

Page 7

EFFETS SOCIAUX ET PSYCHOSOCIAUX

Illustration générale des principaux effets sur les relations et les tissus sociaux, culturels et ethniques. Indiquer quels effets secondaires spécifiques augmentent l'impact des menaces identifiées.

STRATÉGIES D'ADAPTATION, MOUVEMENTS

Illustration générale des principaux effets sur les relations et les tissus sociaux, culturels et ethniques. Indiquer quels effets secondaires spécifiques augmentent l'impact des menaces identifiées.

MÉCANISMES LOCAUX

Il s'agit avant tout d'identifier les capacités locales mises en place et la manière dont elles contribuent, positivement ou négativement, à atténuer les effets de la menace.

MÉCANISMES LOCAUX ET AUTRES

Illustrer une combinaison de capacités susceptibles d'avoir une incidence sur l'atténuation des effets de la menace.

CAPACITÉS CULTURELLES ET SOCIALES

Fournir un bref aperçu des capacités culturelles et sociales existantes qui servent de moteur aux mécanismes ou qui ont un impact direct sur l'atténuation de la menace.

RÉPONSE INTERNATIONALE

Souligner les facteurs importants ou les types de réponses internationales qui contribuent à atténuer les effets de la menace.

MOYENS DE DISSUASION

Rédiger un paragraphe de conclusion sur un ou deux éléments dissuasifs importants identifiés, en concluant éventuellement sur les effets de ces éléments pour la période à venir.

CONSEILS

- Les questionnaires de l'information peuvent utiliser le CAP pour **évaluer le paysage de l'information et structurer les données en fonction des sous-piliers et des catégories du CAP**.
- Il n'est pas nécessaire d'utiliser les sous-piliers et les catégories du CAP de manière linéaire. Toutefois, il est utile de présenter l'analyse dans l'Analyse de Protection selon l'ordre des piliers du CAP : la **menace**, ses **effets** et ses **capacités**.
- L'analyse des risques de protection est plus solide lorsque **les facteurs, les causes et les effets incluent d'autres secteurs**. Il est préférable d'inclure l'analyse de la seule protection dans d'autres documents : fiches de protection, mises à jour de la protection, aperçus des besoins humanitaires, etc.

OUTILS

- [Cadre analytique de la protection](#)
- Définitions de 15 risques de protection standard
- Note explicative sur les risques de protection